

# Circuit **Elite** Jeune

## Etape 2



11-12-13 Janvier 2019

Site web : [www.chamblybad.fr](http://www.chamblybad.fr)

Facebook : [@ChamblyBad](https://www.facebook.com/ChamblyBad)

## SOMMAIRE

1.	<b>ORGANISATEUR</b>	3
2.	<b>PLAN D'ACCÈS</b>	3
3.	<b>INSCRIPTION</b>	4
4.	<b>ARBITRAGE</b>	5
5.	<b>DÉROULEMENT</b>	5
6.	<b>HORAIRES</b>	6
7.	<b>VOLANTS</b>	6
8.	<b>ÉQUIPE MÉDICALE</b>	6
9.	<b>HÉBERGEMENT</b>	6
10.	<b>DÉPLACEMENT</b>	7
11.	<b>RESTAURATION</b>	7
12.	<b>CONTACTS</b>	7
13.	<b>RÈGLEMENT PARTICULIER DU CEJ N°2</b>	8
	<b>Annexe 1: FICHE DE RESERVATION REPAS</b>	9

## 1. ORGANISATEUR

### ➤ LE BADMINTON CLUB CHAMBLY OISE (BCCO 60)

- Club des Hauts de France, proche de la frontière Val d'Oisienne.
- Création en 1988 et Gestion par un Comité Directeur de 12 membres.
- Aujourd'hui, c'est plus de 200 adhérents !
- **Ouvert à tous publics**, du joueur loisir au compétiteur de haut niveau.
- **De nombreux créneaux** d'entraînements et de jeux libres.
- Depuis 2014, un **Centre de Formation Club** (entraînement journalier pour les meilleurs jeunes joueurs sous la responsabilité de deux entraîneurs diplômés d'Etat).
- 5 équipes représentent le Club aux différents championnats interclubs (Top 12, National 2, Pré-national, Régional et Départemental).
- **Le Badminton Club Chambly Oise est CHAMPION DE FRANCE EN TITRE** depuis 2014, mais également :
  - Vice champion d'Europe des clubs 2014 et de 2016 à 2018
  - ½ finaliste au championnat d'Europe des clubs 2015
  - Vice champion de France 2012 et 2013

## 2. PLAN D'ACCÈS

### ➤ ADRESSES DES GYMNASES :

- **Halle des Sports Daniel Costantini**  
Rue Jacques Prévert  
60230 Chambly  
(A côté du Collège Jacques Prévert)
- **Gymnase Raymond Joly**  
207 Rue Raymond Joly  
60230 Chambly  
(à côté du Skate Parc)



### 3. INSCRIPTION

#### ➤ CALENDRIER

Date de prise en compte du CPPH	13 décembre 2018
Clôture des inscriptions	13 décembre 2018
Publication des joueurs qualifiés par la fédération	21 décembre 2018
Tirage au sort	28 décembre 2018
Envoi des convocations	28 décembre 2018
Accueil des joueurs et début de la compétition	11 Janvier 2019

#### ➤ TARIFS

Les joueurs peuvent s'inscrire sur les 3 tableaux, selon les tarifs suivants :

Nombre de tableau	Tarif
1 tableau	16 euros
2 tableaux	20 euros
3 tableaux	25 euros

Le règlement peut se faire : \*

- par chèque à l'ordre du BCCO, envoyé à l'adresse suivante :

**Laurence LANNOY (BCCO)**

559 rue Menneville

60230 Chambly

- par virement aux coordonnées bancaires suivantes :

COORDONNÉES BANCAIRES	À remettre à tout organisme demandant vos coordonnées bancaires
<p>▶ TITULAIRE DU COMPTE BADMINTON CLUB DE CHAMBLY OISE</p> <p>▶ DOMICILIATION AGENCE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AGENCE CHAMBLY (00704) 2 RUE AURELIEN CRONNIER 60230 CHAMBLY TÉL : 01 34 70 50 36</p>	<p>▶ IDENTIFICATION INTERNATIONALE BIC SOGEFRPP IBAN FR76 3000 3007 0400 0500 6105 069</p> <p>▶ RELEVÉ IDENTITÉ BANCAIRE (RIB) Banque Agence Numéro de compte Clé 30003 00704 00050061050 69</p>

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : [bcco60@gmail.com](mailto:bcco60@gmail.com)

#### ➤ FORFAITS

Les forfaits signalés avant le tirage au sort seront remboursés sans justificatif. Après la date du tirage au sort, les forfaits ne seront remboursés que sur présentation d'un justificatif médical, adressé à l'organisateur et au juge arbitre (Stéphane BRACKMAN).

Les joueurs forfaits seront remboursés par chèque remis au représentant de leur Club / CODEP / Ligue lors de la compétition.

Les joueurs forfaits après le tirage au sort pourront être remplacés par des joueurs ou paires sur liste d'attente selon le règlement du CEJ.

**Les justificatifs des joueurs forfaits après le tirage au sort doivent être adressés à :**

**Laurence LANNOY (BCCO)**  
559 rue Menneville  
60230 Chambly

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : [bcco60@gmail.com](mailto:bcco60@gmail.com)

## 4. ARBITRAGE

La compétition se déroulera sous l'oeil bienveillant **Stéphane BRACKMAN** (JA Principal), **Brigitte VINCENT et Brigitte DERNONCOURT** (JA Adjointes). Des arbitres seront présents dans chaque salle pendant toute la durée de la compétition. Toutes les finales seront arbitrées et scorées.

## 5. DÉROULEMENT

- **En simples benjamin et minime**, phase de 4 poules de 3 suivie d'un tableau d'élimination directe associant les deux premiers de chaque poule. Lors du tirage au sort du tableau final, les joueurs, joueuses ayant terminé premier de leurs poules respectives ne seront opposés qu'à des joueurs ou joueuses ayant terminé deuxième de leur poule, conformément au Règlement Général des Compétitions.
- **En simples cadet**, phase de 8 poules de 3 suivie d'un tableau d'élimination directe associant les premiers de chaque poule.
- **En doubles**, phase de 4 poules de 3 suivie d'un tableau d'élimination directe associant les premiers de chaque poule.

## 6. HORAIRES

Le CEJ débutera Vendredi 11 Janvier 2019 à 17h et se terminera le Dimanche 13 Janvier 2019 à 13h.

## 7. VOLANTS

Le volant officiel de la compétition sera le YONEX AS 30. Les volants seront en vente à la buvette au prix de 26 € le tube de 12.

Les volants seront fournis par l'organisateur à partir des demi-finales. Ils seront à la charge des joueurs pour les poules et les premiers tours des phases finales.

## 8. ÉQUIPE MÉDICALE

Un kinésithérapeute et un médecin seront présents du vendredi au dimanche. Ils seront à la disposition des joueurs pendant toute la durée de la compétition.

## 9. HÉBERGEMENT

### Ibis budget

Centre commercial le  
grand val  
ZAC Pont aux Rayons –  
95290 L'ISLE ADAM  
Tel : 08.92.68.32.03

### Best Hotel – Monsoult la Croix Verte

Avenue Bosquet  
ZAC des Ponts de Baillet  
95560 baillet en france  
Tél : 01.34.69.88.48

### Villa de l'Ecluse

Chemin Pierre Terver –  
95290 L'ISLE ADAM  
Tel : 01.34.73.26.96

### Première Classe Chantilly Sud Luzarches

Rue de Paris  
95270 Chaumontel  
Tel : 01.34.09.94.61

### Class'Eco Chambly

Route de Gisors, 60230  
Chambly  
Tél : 01.30.34.34.70

### Novotel Maffliers

Allée des Marronniers –  
95560 MAFFLIERS  
Tel : 01.34.08.35.35

## 10. DÉPLACEMENT

L'organisateur a prévu 2 minibus. Envoyez vos demandes de réservations à [bcco60@gmail.com](mailto:bcco60@gmail.com).

## 11. RESTAURATION

Une buvette sera à votre disposition pendant toute la durée de la compétition. Nous y servirons des plats chauds et froids, des gâteaux et des boissons à des prix raisonnables. Des cartes buvette de 10€ seront en vente pour éviter la manipulation de monnaie.

Pour le dimanche midi, nous proposons des paniers repas à 7€ comprenant une formule sandwich / boisson / dessert **sur réservation**.

Le règlement des repas réservés se fera par chèque à l'ordre du BCCO à l'arrivée. Des tickets seront distribués à chaque responsable.

Pour les réservations de cartes repas, et paniers repas se référer à l'**Annexe 1**.



## 12. CONTACTS

Pour toute question, vous pouvez contacter :

**L'organisation**

BCCO

[bcco60@gmail.com](mailto:bcco60@gmail.com)

**Le juge-arbitre de la compétition**

Stéphane BRACKMAN

06 71 47 46 37

## 13. RÈGLEMENT PARTICULIER DU CEJ N°2

**Article 1 :** Le tournoi se déroulera selon le règlement du Circuit Elite Jeunes et le Règlement Général des Compétitions de la FFBaD.

**Article 2 :** Tout participant doit remplir les critères de participation au Circuit Elite Jeunes et être en règle avec la fédération et en possession de sa licence. Les joueurs peuvent être inscrits par le club, le comité ou la ligue. Dès leur arrivée, les représentants de club ou de délégation devront se présenter à l'accueil du tournoi.

**Article 3 :** Les joueurs peuvent s'inscrire sur 3 tableaux en simple homme, simple dame, double hommes, double dames et double mixte, en fonction des critères de qualification. La compétition se déroule en poules suivies d'un tableau final pour la catégorie benjamin et en élimination directe pour les autres catégories.

**Article 4 :** La date limite d'inscription est fixée au 13 Décembre 2018. Les droits sont de 16 € pour 1 tableau, 20 € pour 2 tableaux et 25 € pour 3 tableaux.

**Article 5 :** Tout joueur désirant s'absenter, quelles qu'en soient la durée et la raison, devra prévenir la table de marque et obtenir l'autorisation du Juge-arbitre, sous peine d'être disqualifié.

**Article 6 :** Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir de l'appel de leur match. Au-delà de 5 minutes de retard, le joueur pourra être disqualifié par le juge-arbitre. Le temps minimum de pause entre deux matchs est de 20 minutes, échauffement compris.

**Article 7 :** Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

**Article 8 :** Les matchs se joueront en volants plumes homologués FFBaD. Ils seront fournis par les joueurs jusqu'aux quarts-de-finale et par l'organisateur à partir des demi-finales. Le volant de référence sera le YONEX AS 30, en vente à la buvette.

**Article 9 :** Le juge arbitre est désigné par la commission nationale d'arbitrage. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement un joueur qui ne respecte pas le règlement. Ses décisions sont sans appel.

**Article 10 :** Les matchs se dérouleront en auto arbitrage jusqu'aux ½ finales. Pour les finales, l'arbitrage sera assuré par des arbitres officiels.

**Article 11 :** Le tableau horaire est donné à titre indicatif. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les tableaux en cas de nécessité et de prendre toutes les mesures utiles afin d'améliorer le bon déroulement de la compétition après l'accord du juge-arbitre.

**Article 12 :** En cas de forfait après le tirage au sort des tableaux, les droits d'engagements ne seront remboursés que sur présentation d'un justificatif médical.

**Article 13 :** Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort. Il devra prévenir l'organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours du début du Circuit Elite Jeunes, les pièces justificatives à : Ligue Hauts de France 367 Rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve-d'Ascq

**Article 14 :** Les joueurs autorisent l'organisateur à utiliser les photos prises pendant le tournoi à des fins de communication.

**Article 15 :** Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de problèmes liés à des erreurs commises par les clubs lors des inscriptions. De même, il décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, incidents ou accidents.



## Annexe 1: FICHE DE RESERVATION REPAS

Ligue / Codep / Club :	
Nom du responsable :	
Adresse mail :	
Téléphone du responsable :	

Nombre de carte buvette à 10€ :	
Nombre de pack d'eau :	
Nombre de formule repas Dimanche midi 7€ :	

Demandes spécifiques :
------------------------

Formulaire à transmettre à [bcco60@gmail.com](mailto:bcco60@gmail.com)